F.C. FRC 17109

CONVENTION NATIONALE.

Case FRC 19874

COMPTE

EN RECETTE ET DÉPENSE,

RENDU

AU COMITÉ DES INSPECTEURS,

Par JAGOT & GRÉGOIRE,

Au retour de leur mission en 1793.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

NOUS sommes partis, le 4 décembre 1792, avec Hérault & Simon, pour l'organisation du Mont-Blanc; ils ont dû rendre compte des dépenses, dont une partie nous étoit commune dans ce département, où nous les laissâmes pour aller organiser celui des Alpes-Maritimes.

Partis de Chambéry le 19 février 1793, & revenus à Paris le 21 mai, nous emportâmes 1200 liv. en assignats

THE NEWBERRY LIBRARY

& 4800 en numéraire, attendu la difficulté de se procurer les choses consommables, & sur-tout les comestibles, dans une contrée nouvellement réunie à la République, où le cours des assignats n'étoit pas encore établi : il le fut par nos soins.

Postérieurement nous avons touché à Nice, chez le payeur de l'armée & sur un mandat du comité des Inspecteurs, 8000 liv. en assignats, déduction faite de 20 s. pour frais de quittance timbrée : ainsi,

reçu, somme totale, en numéraire. .	4800 l.	s.	d.
en assignats	9199		

Frais de poste de Chambéry à Nice & menues dépenses pour voyage à Monaco & à l'armée d'Italie, &c. en assignats.	761	5	
en numéraire.	102	14	6

Pour impression en italien & en français des procès-verbaux, proclamations, instructions & arrêtés concernant le renouvellement des municipalités, la démarcation des districts, les assemblées primaires & électorales, la convocation des électeurs, l'organisation des bataillons volontaires, une proclamation de nos collègues pour le recrutement &c. & pour des ouvrages destinés à combattre l'aristocratie, à vivifier l'esprit public, en assignats	2676	18
Frais de bureau, de ballots, de raccommodage de voiture, en assignats...	704	7
Voyage de Nice à Paris, en assignats.	1872	10

Dépenſe d'auberges en voyages, dépenſe de bouche, de lumière & bois dans un ſéjour de deux mois à Nice, pour nous, notre ſecrétaire & pour divers députés-commiſſaires, venus à Nice; les uns pour le recrutement, les autres pour ſe rendre en Corſe; ceux-ci, au nombre de trois, étant reſtés près de 15 jours en attendant les vents favorables, en aſſignats.	287	5	
en numéraire	4167	11	6
Le citoyen Brac, commiſſaire pour l'organiſation des douanes, manquant de fonds, il eſt entré dans nos dépenſes pour, en numéraire	200		
en aſſignats	364		
Il redoit ces deux ſommes.			
Donné à notre ſecrétaire, en aſſignats	300		
En numéraire.	15	5	
Rendu aux inſpecteurs, en aſſignats..	2232	15	
en numéraire.	314	9	

Rapprochement des ſommes.

Reçu {	en numéraire	4800		
	en aſſignats.	9199		
Dépenſé en numéraire. . . . . {		102	14	6
		4167	11	6
		15	5	
Redû par le citoyen Brac		200		
Rendu aux Inſpecteurs.		314	9	
Font, ...		4800		

275

Dépensé en assignats.	761 l.	5 l.
	2676	18
	704	7
	1872	10
	287	5
	300	
Redû par le citoyen Brac.	364	
Rendu aux Inspecteurs	2232	15
Font, ...	9199	

Nous avons déposé au comité des Inspecteurs les pièces justificatives, les quittances, ainsi que les minutes de notre correspondance, de nos procès-verbaux, & divers objets nécessaires à notre mission, que nous avions emportés de Chambéry à Nice.

La voiture dont nous nous sommes servis, appartenoit à la Nation; elle a été remise au citoyen Fauvelle, alors chargé de cet objet par le ministre de l'intérieur.

Nous avons reçu à Nice des exemplaires des collections de décrets; elles ont été réparties entre les diverses autorités constituées. Les reçus sont également au comité des Inspecteurs. Un seul exemplaire a été conservé pour être remis aux députés qui nous ont succédé dans ce département

Signé, JAGOT & GRÉGOIRE.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Pluviôse, l'an III.